

En outre, il est encourageant de constater que, des personnes et des organisations qui ne sont pas à l'emploi du gouvernement peuvent de plus en plus participer activement à la promotion des droits de l'homme dans leur pays. Certains de ces pays sont représentés ici pour la première fois. Il y a quelques années, certaines des personnes présentes ici se seraient certainement vu refuser le droit de quitter leur pays pour se rendre à une réunion du genre. Nous saluons ce progrès, mais nous sommes aussi conscients de sa fragilité. Nous prions instamment ces pays de mettre en place un cadre juridique solide et permanent qui garantisse que les activités de ces personnes - et la possibilité pour elles d'avoir des contacts à l'extérieur - ne dépendent ni du bon vouloir capricieux du gouvernement en cause ni du jugement arbitraire des autorités.

Berceau de la Révolution, Paris est aussi la Ville lumière. Ces derniers mois, nous avons vu la lumière de la réforme rejoindre plusieurs coins de l'Europe jusque-là plongés dans l'obscurité. Dans certaines régions, nous avons vu germer la liberté là où elle avait été réprimée.

En Pologne l'entente de la table ronde entre le gouvernement et Solidarité a apporté un nouvel espoir pour le respect des droits de l'homme et l'avancement vers la démocratie.

En Hongrie, l'abolition des barrières vers l'Ouest a été accompagnée d'une expansion du pluralisme et de la liberté économiques et politiques.

L'Union soviétique a tenu des élections remarquables, à l'issue desquelles bon nombre d'officiels du Parti ont été défaits, alors qu'ont été élus certains candidats dont les convictions et les vues leur auraient il y a quelques années valu d'être emprisonnés. En outre, la semaine dernière nombre d'entre nous ont regardé avec un certain émerveillement Andreï Sakharov, encore récemment un exilé dans son propre pays, prendre la parole et critiquer publiquement le dirigeant de l'Union soviétique en sa présence.

Nous attendons avec intérêt les réformes juridiques et constitutionnelles qui consacreront la règle de droit dans ce pays, et donneront effet aux nombreux engagements qu'a contractés le gouvernement soviétique en matière de droits de l'homme.

Nous continuerons évidemment de commenter, d'une manière constructive j'espère, toute action ou toute politique des autorités soviétiques qui, à notre avis, va à l'encontre du plein accomplissement de ces aspirations.